

## ATELIERS DES POLES DE COMPETITIVITE

**Le Comité de pilotage de la politique des pôles de compétitivité  
vous invite aux ateliers :**

***« Le montage, la labellisation et la valorisation des projets de R&D  
par les pôles de compétitivité »***

**25 avril 2017, de 13h15 à 17h00  
Ministère de l'Economie et des Finances, 139 rue de Bercy 75012 PARIS  
Centre de conférences Pierre Mendès France**

### PROGRAMME

**13h15 : Accueil**

**13h30 – 14h00 : Introduction, présentation des ateliers (salle Bloch Lainé)**

**14h00 – 16h00 : Ateliers**

#### **ATELIER 1 : COMMENT GARANTIR LA QUALITE DU LABEL DES PROJETS FUI ET PSPC ?**

*La labellisation d'un projet de R&D collaboratif par un pôle représente à la fois un acte de reconnaissance par le pôle de l'intérêt du projet par rapport aux axes stratégiques de son contrat de performance, un gage de la qualité du projet présenté par le consortium et des retombées économiques attendues, ainsi qu'un levier pour accéder aux financements du Fonds Unique Interministériel (FUI) et des Projets Structurants pour la Compétitivité (PSPC). Quelles pratiques mettre en place pour garantir la qualité de cette labellisation et à travers elle des projets labellisés ?*

- Marc CHARLET, Directeur, Mov'eo
- Séverine COUPÉ, Directrice générale adjointe, ASTech Paris Région

#### **ATELIER 2 : QUEL PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE LABELLISATION DES PROJETS DANS LES AUTRES APPELS A PROJETS ?**

*Les pôles de compétitivité peuvent également accompagner les consortia dans le montage de projets de R&D collaboratifs, et conduire une démarche de labellisation de ces projets en réponse à des guichets nationaux (PIA, ANR, etc.), européens (H2020, Eurêka, etc.) et régionaux. Quel est l'apport de cette action des pôles dans le montage de ces projets au regard des exigences des porteurs de projet et des pouvoirs publics ? Comment rendre cette action la plus efficace possible ?*

- Christophe AVELLAN, Directeur adjoint, Pôle MER MEDITERRANEE
- Philippe ROY, Délégué adjoint, CAP DIGITAL

#### **ATELIER 3 : COMMENT RENFORCER LE SUIVI DES PROJETS ET MIEUX ACCOMPAGNER LEUR VALORISATION ?**

*Pour accroître les retombées économiques des projets, la phase III de la politique des pôles a initié le passage de « l'usine à projets » vers « l'usine à produits ». L'accompagnement des projets dans la durée,*

*jusqu'à l'industrialisation, permet de favoriser le passage de la R&D à l'innovation, et leur capacité à rencontrer leur marché. Après trois ans de mise en œuvre, quels sont les instruments qui permettent d'assurer l'accompagnement du processus qui va de la R&D à l'industrialisation et à la commercialisation ? Quelles actions et prestations les pôles peuvent-ils engager pour mieux valoriser les résultats issus des projets ?*

- Gérard LE BIHAN, Directeur général, IMAGES&RESEAUX
- Catherine CANDELA, Déléguée générale, TENERDIS
- Magali JAFFARD, responsable innovation, SAFE

**16h00 – 16h45 : restitution des ateliers par les animateurs, questions réponses (salle Bloch Lainé)**

**16h45 – 17h00 : Clôture**